



MAIRIE DE MARINES
Place du Maréchal Leclerc - 95640 MARINES
Téléphone : 01.30.39.70.21 – Télécopie : 01.30.39.96.60
E-mail : secretariat.general@mairie-marines.org

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 29 mai 2015

Le vendredi vingt-neuf mai deux mille quinze, le conseil municipal, légalement convoqué le vendredi vingt-deux mai deux mille quinze, s'est réuni en mairie, à vingt heures, sous la Présidence de Madame Jacqueline MAIGRET, Maire.

Etaient présents : Mme Jacqueline MAIGRET, M. Jean LORINE, M. Daniel THEPENIER, Mme Nadine NINOT, Mme Catherine GENET, M. Daniel HERMAND, M. Daniel LE ROY, M. LABROUSSE, M. Norbert VINCENT, Mme Elisabeth OYER LAURENT, Mme Annie PINCEMIN, Mme Dominique LE MOAL-LASSALLE, M. Jacques ESTRELLA, M. Vincent LAUTIE, Mme Angélique LEROYER, Mme Annie DE GROOTE, M. Alain COVILLE, M. Denis CHRETIEN, Mme Emmanuelle MARCK.

Absents avec pouvoir : Mme Jeanine PESSINA pouvoir à Mme Jacqueline MAIGRET, Mme Christine REVEAU pouvoir à Mme Annie PINCEMIN, Mme Angélique VANYPER pouvoir à M. HERMAND.

Absent sans pouvoir : M. Stéphane BILLAULT.

Soit, sur vingt-trois membres en exercice, dix-neuf présents, trois absents avec pouvoir et un absent sans pouvoir.

Le quorum étant atteint, Mme le Maire ouvre la séance à **vingt heures dix**.

Mme Pincemin est élue Secrétaire de séance.

Madame De Groote a souhaité certaines modifications dans la retranscription des échanges portant sur la délibération n°10 « Projet de foyer résidence pour personnes âgées (FRPA) – Opération d'intérêt général » de la séance précédente. Après lecture en séance par Madame Maigret de la version modifiée, le procès-verbal du 10 avril 2015 est approuvé à l'unanimité.

2015CM2905N01 - Versement d'une subvention exceptionnelle à l'OCCE dans le cadre de la participation de l'école à la finale nationale d'échecs des écoles

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCORDE**, sous réserve de communication par l'Ecole des justificatifs complémentaires demandés, le versement d'une subvention exceptionnelle à hauteur de 1 500 € TTC à l'OCCE de l'Ecole Paul Cézanne de la Commune
- **DIT** que les crédits seront pris sur le montant non attribué des subventions

2015CM2905N02 - Versement d'une subvention de fonctionnement à l'ACAPLIM dans le cadre de l'organisation du marché de printemps 2015

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCORDE** le versement d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 1 700 € TTC à l'association ACAPLIM
- **DIT** que les crédits seront pris sur le montant non attribué des subventions

2015CM2905N03 - Versement d'une subvention de fonctionnement au Clos Matelin dans le cadre de l'entretien de la vigne

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCORDE** le versement d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 1 000 € TTC à l'association Clos Matelin
- **DIT** que les crédits seront pris sur le montant non attribué des subventions

2015CM2905N04 - Autorisation accordée au maire pour signer la convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2015 au comité des fêtes (CDF) et versement de ladite subvention au comité des fêtes (CDF)

Le conseil municipal, à l'unanimité (sans Mme Leroyer qui se retire),

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2015 au comité des fêtes,
- **ACCORDE**, ensuite, le versement d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 5 000 € TTC au comité des fêtes,
- **DIT** que les crédits seront pris sur le montant non attribué des subventions.

2015CM2905N05 - Fixation du prix de la place du concert de Graeme ALLWRIGHT programmé à 20h30 le 19 septembre 2015, salle Pompidou, à 20 euros la place

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **FIXE** le prix de la place du concert de Graeme ALLWRIGHT programmé à 20h30 le 19 septembre 2015, salle Pompidou, à 20 euros la place.

2015CM2905N06 - Fixation des tarifs pour l'intervention d'un technicien son dans le cadre d'une demande exceptionnelle de personne morale de droit privé, locataire de la salle

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **FIXE** les tarifs suivants pour l'intervention d'un technicien son dans le cadre d'une demande exceptionnelle de personne morale de droit privé, locataire de la salle comme suit : un forfait de 4 heures à 100 € et 25 € de l'heure supplémentaire.
- **PRECISE** que, en cas d'indisponibilité des techniciens son de la commune, la commune fournira au demandeur une liste de techniciens habilités à intervenir sur la régie communale.

2015CM2905N07 – Création d'un poste emploi d'avenir pour les services techniques

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **CREE** un poste d'emploi d'avenir à temps complet pour les services techniques

2015CM2905N08 – Approbation du règlement intérieur du personnel

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le règlement intérieur de la commune de Marines, afin qu'il entre en vigueur au 1^{er} juin 2015.

2015CM2905N09 – Renouvellement de la convention relative aux missions du service de médecine préventive entre le CIG et la commune de Marines

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention avec le CIG dans le cadre de la médecine préventive, pour une durée de 3 ans, soit du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2017.

2015CM2905N10 – Fixation du budget du séjour des jeunes de l'ELC pour juillet 2015

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** la commune à demander aux familles le versement d'une participation de 230 € par participant,
- **DIT** que les crédits sont prévus au budget.

2015CM2905N11 – Autorisation accordée au maire pour signer, avec le recteur de l'Académie de Versailles, la convention relative à la mise à disposition de la solution « AmonEcole » dans les écoles

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le maire à signer la convention relative à la mise à disposition de la solution logicielle « AmonEcole » avec le recteur de l'Académie de Versailles

2015CM2905N12 – Retrait de la délibération 2015CM1004N18 « Remplacement d'un conseiller municipal à des instances communales »

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **RETIRE** la délibération 2015CM1004N18 « Remplacement d'un conseiller municipal à des instances communales »
- **PREND ACTE** de la composition de la commission d'appel d'offres comme étant la suivante :

	Titulaires	Suppléants
Groupe majoritaire	M. Daniel Thépenier	M. Norbert Vincent
Groupe majoritaire	M. Daniel Le Roy	M. Jean Loriné
Groupe minoritaire	Mme Annie De Groote	

2015CM2905N13 Remplacement d'un conseiller municipal au sein de la commission facultative des achats

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ELIT** Mme Emmanuelle MARCK à la suppléance de la commission facultative des achats,
- **DIT** que cette modification sera intégrée au règlement intérieur du conseil municipal.

2015CM2905N14 – Approbation de l'adhésion de la communauté de communes Vexin Centre au syndicat SMO Val d'Oise Numérique

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'adhésion de la communauté de communes Vexin Centre au syndicat mixte ouvert Val d'Oise Numérique (SMO VON),

2015CM2905N15 – Modification du règlement intérieur de la bibliothèque municipale

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la modification du règlement intérieur de la bibliothèque municipale aux fins d'y intégrer les nouveaux outils numériques (tablette et liseuses).

2015CM2905N16 – Ouverture des crédits pour le programme 2015 du SIERC

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **DIT** que les crédits restants à la charge de la commune (soit 69 160.90€ HT approximatifs) sont ouverts au budget 2015.

A Marines, le **04 JUIN 2015**
Jacqueline MAIGRET

